

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025/072

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BONSON (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEVILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 28 novembre 2025

OBJET :
**AFFAIRES
GENERALES
FINANCES**

PRESENTS : Mmes et MM : Thierry DEVILLE – Marcel GIACOMEL - Marie-Catherine GOIRAN – Nathan ALBOUY - Christine PAQUIS - Joseph DEVILLE – Marc LANIEL - Daniel VINEIS – Christine BERTIN – Odile LAROCHE-FARIGOULE - Sylvette DELORME – Jacques DONATO - Dominique PAUTY – Laurent BRUNON - Corine BEGON - Grégory CROIZAT – Marilyne PLESSIS - Cédric CHAVAREN – Nicole GIRAUD – François GILBERTAS -Hervé BRU - Elisabeth PONOMAREFF.

**Tarifs Municipaux
2026
(à l'exception des
tarifs de restauration
municipale et des
tarifs d'accueil
périscolaire et
extrascolaire)**

EXCUSES AVEC POUVOIR : M. André BRANDMEYER donne pouvoir à M. Thierry DEVILLE, Mme Evelyne FAURE donne pouvoir à Mme Marie-Catherine GOIRAN, Mme Sandrine NOIRIE donne pouvoir à M. Nathan ALBOUY, M. Arnaud JAYOL donne pouvoir à M. Marcel GIACOMEL, Mme Marie-José SAULODES donne pouvoir à M. Hervé BRU.

Secrétaire de séance : Madame Sylvette DELORME

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Sylvette DELORME ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

*Certifié
exécutoire par
le Maire :*

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit se prononcer sur les conditions tarifaires des différents services municipaux (à l'exception de ceux des services de restauration municipale, des services périscolaires et extrascolaires).

*Reçu en Sous
Préfecture le :*

7 DEC 2025

Il est proposé de reconduire à l'identique les tarifs 2025, délibération 2024/094 du 10 décembre 2024 tout en tenant également compte de la délibération 2025/067 pour la modification de la durée des locations des salles du Renouveau et Marcel Pouillon les week-ends.

Le Conseil municipal est invité à délibérer les tarifs à appliquer pour l'année 2026.

*Publié ou
notifié le :*

7 DEC 2025

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix « POUR »,

- **APPROUVE** les tarifs municipaux pour l'année 2026 tels que présentés.
Le tableau des tarifs municipaux 2026 est annexé à la délibération.

**Le Maire,
Thierry Deville**

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.
COPIE CERTIFIEE CONFORME**

**La secrétaire de séance,
Sylvette DELORME.**

**Le Maire,
Thierry DEVILLE.**



LOCATION DES SALLES MUNICIPALES		Tarifs 2026
SALLE M. POUILLON		
1- Utilisation d'ordre privé, familial - samedi ou dimanche ou jour férié	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	-
2- Utilisation d'ordre privé, familial - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin	042-214200222-20251204-2025-072-DE	150,00 €
3- Utilisation d'ordre privé, familial - week-end du vendredi après-midi au lundi matin	Accusé certifié exécutoire	350,00 €
4- Utilisation par une associations hors commune - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin	Réception par le préfet : 17/12/2025	400,00 €
5- Utilisation d'ordre commercial - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin		600,00 €
SALLE DU RENOUVEAU		
1- Utilisation d'ordre privé, familial - samedi ou dimanche ou jour férié		-
2- Utilisation d'ordre privé, familial - du lundi matin au vendredi matin		80,00 €
3- Utilisation d'ordre privé, familial - week-end : du vendredi après-midi au lundi matin		220,00 €
4- Utilisation par une association hors commune - 1 jour compris entre le lundi matin et le samedi matin		350,00 €
5- Utilisation d'ordre commercial - 1 jour compris entre le lundi matin et le samedi matin		550,00 €
CAUTIONS POUR SALLE M. POUILLON ET SALLE DU RENOUVEAU		
Cauton dégats		500,00 €
Cauton pour insuffisance de nettoyage		100,00 €
Cauton désistement		50,00 €
ESPACE BARBARA		
1- Utilisation par une association hors commune		750,00 €
2- Utilisation d'ordre commercial		1 500,00 €
CAUTIONS POUR ESPACE BARBARA		
Cauton dégats		1 500,00 €
Cauton pour insuffisance de nettoyage		500,00 €
Cauton désistement		250,00 €
ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LA REVUE MUNICIPALE		Tarifs 2026
	<i>Dimensions</i>	
Formule n°1 : 1/8 ^e de page	L. 8,9 cm x H. 6 cm	46 € par parution
Formule n°2 : 1/4 ^e de page	L. 8,09 cm x H. 13,30 cm	89 € par parution
Formule n°3 : 1/2 page	L. 19 cm x H. 13,30 cm	177 € par parution
Rappel : Il y a possibilité de 4 parutions dans la revue par année civile. Les annonceurs sont libres de choisir le nombre de parutions qu'ils souhaitent dans l'année (de 1 à 4 parutions).		
MARCHE ET EMPLACEMENT - DROITS DE PLACE		Tarifs 2026
Chapiteaux et autres structures itinérantes		21,00 €
Cauton pour chapiteaux et autres structures itinérantes		600,00 €
La place au-delà de 100 places	Cirque	0,15 €
Emplacement avec électricité		
Abonnement banc < 5m	1 jour par semaine	35,00 €/trimestre
Abonnement banc ≥ 5m	1 jour par semaine	40,00 €/trimestre
Forain de passage	1 jour par semaine	6,50 €/jour
Emplacement sans électricité		
Abonnement banc entre 1m et 4m de large	1 jour par semaine	23,00 €/trimestre
Abonnement banc 5m de large et plus	1 jour par semaine	25,00 €/trimestre
Ambulant de passage	1 jour par semaine	5,00 €/jour
Terrasse ouverte de débit de boissons et restaurant (au ml)		gratuit

CIMETIERE COMMUNAL		Tarifs 2026
Ouverture de fosse		65,00 €
Ouverture de caveau		45,00 €
Caveau communal - dépositaire (au mois)	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	12,00 €
Vacations funéraires	042-214200222-20251204-2025-072-DE Accusé certifié exécutoire	27,00 €
CONCESSIONS : Achat et renouvellement des concessions sans caveau préfabriqué		
Concession de 15 ans pour 2m ²	Reception par le préfet : 17/12/2025	110,00 €
Concession de 30 ans pour 2m ²		190,00 €
Concession de 50 ans pour 2m ²		460,00 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²		720,00 €
Concession de 50 ans pour 5m ²		980,00 €
CONCESSIONS : Achat de concessions avec caveau préfabriqué		
Concession de 15 ans pour 2m ²		110 € + 2 600 €
Concession de 30 ans pour 2m ²		190 € + 2 600 €
Concession de 50 ans pour 2m ²		460 € + 2 600 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²		720 € + 3 400 €
Concession de 50 ans pour 5 m ²		980 € + 4 100 €
CONCESSIONS : Renouvellement de concessions avec caveau préfabriqué		
Concession de 15 ans pour 2m ²		110,00 €
Concession de 30 ans pour 2m ²		190,00 €
Concession de 50 ans pour 2m ²		460,00 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²		720,00 €
Concession de 50 ans pour 5 m ²		980,00 €
Columbarium		
Case de 15 ans		145,00 €
Taxe d'inhumation		37,00 €
Cendres jardin du souvenir		35,00 €
CAPTURE D'ANIMAUX VAGABONDS		Tarifs 2026
Frais de capture par animal (majoration 100% si récidive)		100,00 €
Frais de garde par animal et par jour		35,00 €
Frais de transport à la fourrière		80,00 €